

Emmanuel DELYE<sup>1</sup>

La fortification celtique de Pont-de-Bonne « Rocher du Vieux-Château » fait l'objet de fouilles récentes depuis 2003 par le Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, en collaboration avec les Universités de Liège et de Bruxelles. Un premier rapport, publié dans *Lunula*, nous avait amené à interpréter le *murus gallicus* comme une variante du type *Avaricum* avec mur interne (Delye 2005 : 143)<sup>2</sup>. Déjà, lors des fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle, Arnould et de Radiguès avaient présenté, dans leur coupe du barrage principal, un rempart avec deux murs parementés (Arnould & de Radiguès 1872). Les campagnes de fouilles 2005 et 2006 nous amènent à modifier notre interprétation.

Le rempart de Pont-de-Bonne est constitué de deux entités assez différentes (fig. 1) :

- le barrage principal construit dans l'étranglement de l'éperon s'ouvrant sur la plaine (partie de l'éperon qui ne présente pas de défense naturelle). Il mesure 128 m de longueur et est encore conservé sur une hauteur approximative de 4 m vu de l'intérieur du site. Il présente un tracé rectiligne nord-sud sur 50 m et s'incurve vers l'intérieur du site en suivant la topographie du terrain. La partie rectiligne est doublée d'un fossé taillé dans le rocher (Arnould & de Radiguès 1872 : pl. 83, fig. 1);
- un rempart plus petit, construit à la limite de la rupture de pente du socle rocheux et encore conservé sur plus ou moins 150 m (hauteur maximale conservée : 1,5 m). Il prolonge le barrage principal vers le sud. Sur la périphérie de l'éperon, on observe par endroits des

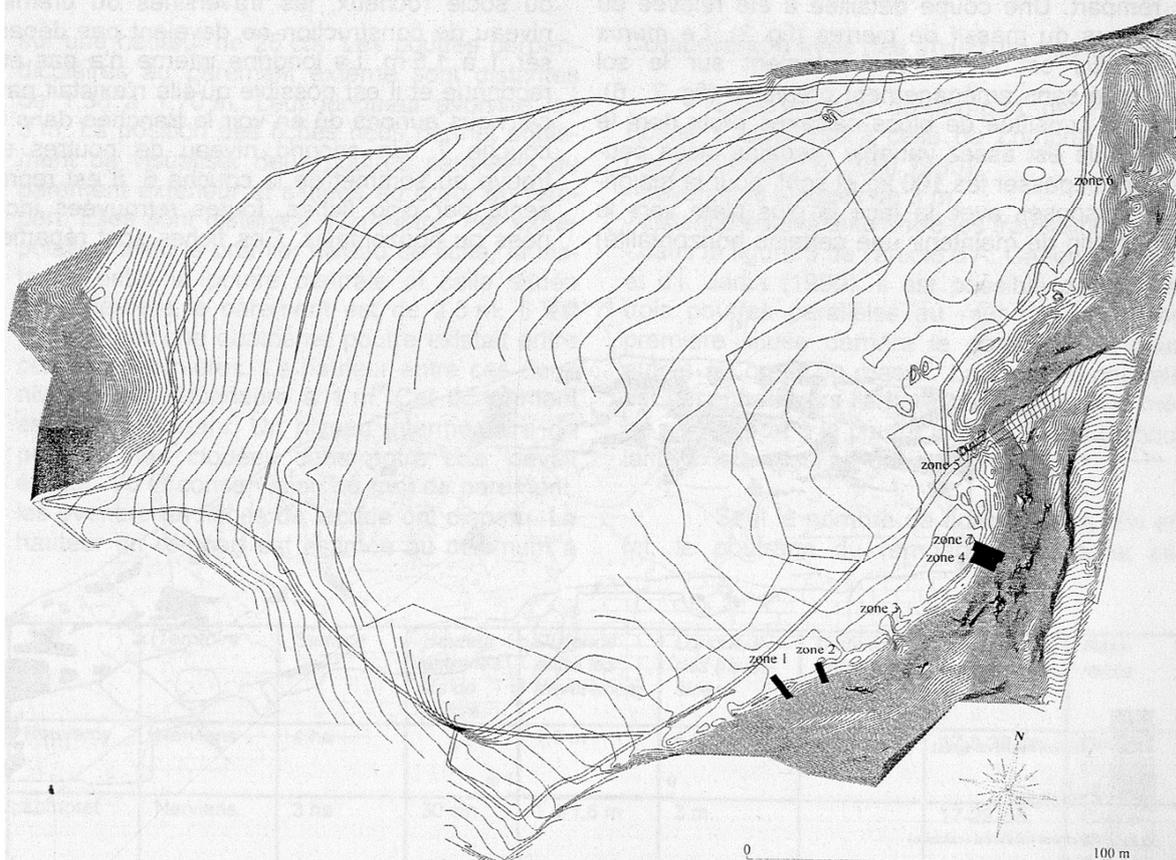


Fig. 1. Plan topographique (mars 2006). Pont-de-Bonne « Rocher du Vieux Château ».

<sup>1</sup> Cercle archéologique Hesbaye-Condruz et Service de Préhistoire, Université de Liège. Emmanuel.Delye@ulg.ac.be

<sup>2</sup> Le rapport rédigé à cette époque présentait, entre autres, la fouille de la zone 4. L'état d'avancement limité des fouilles à cet endroit et le manque de visibilité (la fouille s'effectue en plein bois) ne nous permettaient pas de distinguer les différentes unités stratigraphiques qui composent le rempart.

éboulis de pierres dans les pentes et des micro-reliefs qui pourraient témoigner d'une enceinte de contour. À l'extrémité ouest, là où il est possible d'accéder à la rivière, il existe également des amas de pierres allongés sur plusieurs mètres (hauteur maximale conservée : 1 m) qui proviennent d'un rempart avec porte (?).

Il n'existe aucune interruption dans le rempart sauf à l'endroit où le chemin moderne partage les deux parties du rempart. Nos fouilles ont mis en évidence à cet endroit une porte médiévale (zone 5). Celle-ci est probablement construite sur la porte celtique. Cette conformation de rempart, de type en chicane, est assez semblable à la porte sud de l'*oppidum* du Fossé des Pandours (Fichtl 1997).

### Architecture du *murus gallicus*

Lors des deux dernières campagnes de fouilles (2005, zone 4 et 2006, zone 7), nous avons pu étudier un secteur de l'aile sud du rempart. Une coupe détaillée a été relevée au travers du massif de pierres (fig. 2). Le *murus gallicus* est construit directement sur le sol vierge sans aménagement préalable (fig. 2 : 6). Il est constitué de blocs calcaires bruts dont le module est assez variable (certains blocs peuvent dépasser les 100 kg et sont, pour la majorité, disposés avec la face la plus plate vers le bas afin de maintenir une certaine horizontalité)

et d'un sédiment brun-jaune très compact. Le mur de parement extérieur, constitué de gros blocs de calcaire non équarris, n'est conservé que sur une seule assise. Il est implanté à la limite de la rupture de pente du socle rocheux (fig. 2 : 12). Ces roches proviennent du site même.

Aucune trace de bois n'est visible dans le blocage de pierres. Huit fiches en fer ont été mises au jour dans les zones 4 et 7. Deux d'entre elles se trouvent en position secondaire, dans le niveau médiéval supérieur (couche 3) et dans l'effondrement du mur médiéval (couche 10). Ces fiches, dont la longueur varie de 13,6 à 19,5 cm, de section carrée (fig. 3), se trouvent théoriquement à l'emplacement d'un croisement de poutres. Le premier niveau de poutres n'est reconnu que par une seule fiche trouvée dans la zone 4 (la fouille de la zone 7 n'est pas encore terminée et il est possible que d'autres fiches soient encore présentes), juste derrière le mur de parement extérieur (cette fiche, trouvée en position verticale, se situe près de sa position initiale). Vu le pendage de la couche 7 et donc du socle rocheux, les traversines du premier niveau de construction ne devaient pas dépasser 1 à 1,5 m. La longrine interne n'a pas été reconnue et il est possible qu'elle n'existait pas, car nous aurions dû en voir la tranchée dans la couche 7. Un second niveau de poutres se trouve au sommet de la couche 6. Il est représenté par cinq fiches, toutes retrouvées inclinées ou horizontales. Ces fiches sont réparties

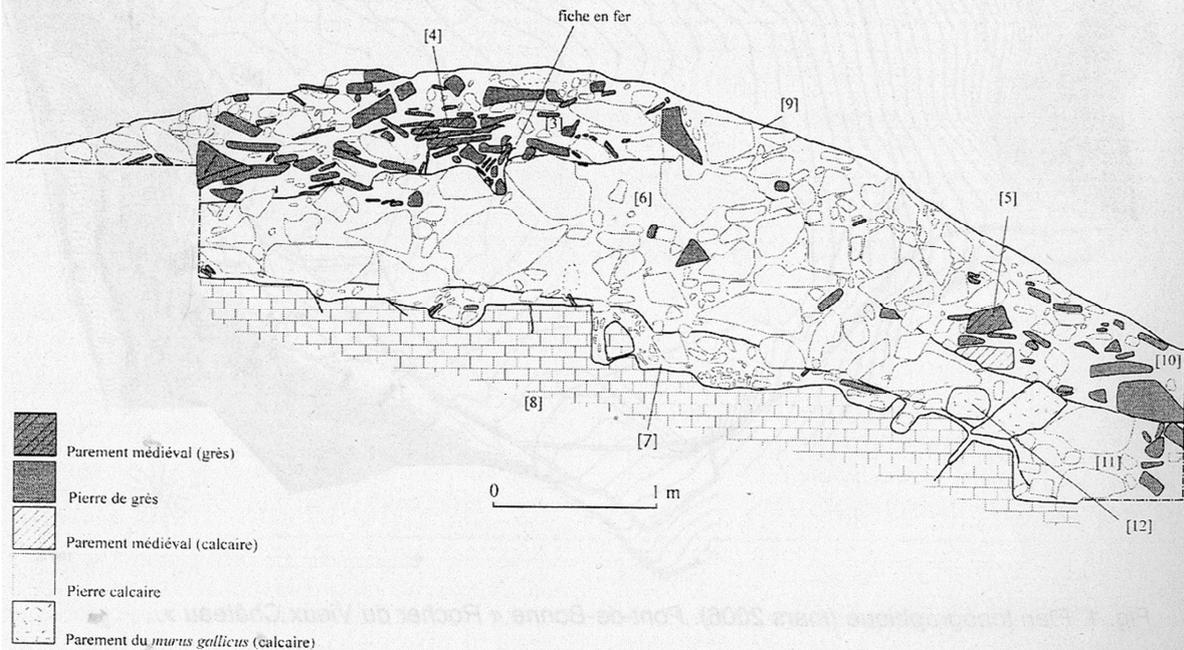


Fig. 2. Coupe du rempart, zone 4. [3] rempart médiéval; [4] et [5] parement médiéval; [6] *murus gallicus*; [7] couche La Tène finale; [8] socle calcaire; [9] couche humifère; [10] éboulements du parement médiéval; [11] éboulements du parement gaulois; [12] parement du *murus gallicus*.

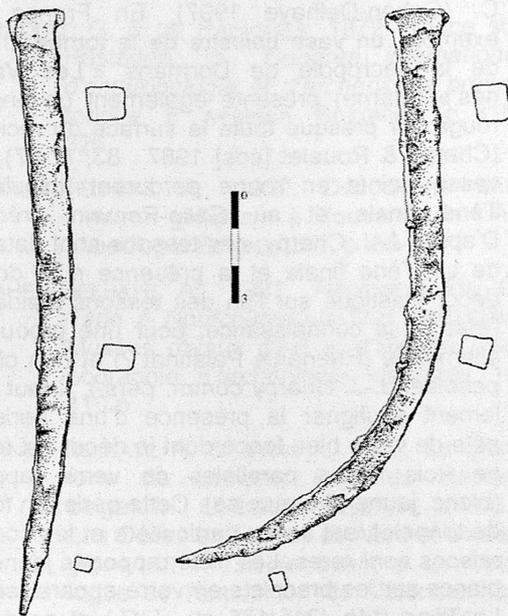


Fig. 3. Exemple de fiches en fer (zone 4).

sur une hauteur de 25 cm. Les poutres perpendiculaires au parement externe sont distantes de 1,38 à 1,70 m. Leur longueur avoisine les 3 m. La position des fiches nous permet également de visualiser deux poutres parallèles au parement extérieur et situées au cœur du rempart. Elles sont distantes d'un mètre. Par extrapolation avec le premier niveau de fiche, la distance entre la poutre centrale et celle située juste derrière le parement est de 2,3 m. Il est probable qu'une quatrième poutre existait entre ces deux dernières. La hauteur entre ces deux niveaux est supérieure à 1 m. Cet écartement est trop important. Un niveau intermédiaire de poutres, non clouées dans notre cas, devait exister. Vu la conservation du mur de parement, les éventuelles fiches de façade ont disparu. La hauteur du rempart est estimée au minimum à

1,70 m. La faible hauteur du rempart est due à son implantation au bord d'une pente abrupte. L'éboulement du mur gaulois est visible dans la couche 11.

Vu le faible nombre de fiches mises au jour dans ce secteur, il est évident que tous les croisements de poutres n'étaient pas cloués et qu'un autre système de fixation existait, comme l'assemblage à mi-bois. Les poutres étaient maintenues par de gros blocs de pierre. Elles ne devaient pas dépasser un diamètre de 20 à 25 cm si l'on en juge par la longueur des fiches. Seul le réseau supérieur de poutres était entièrement cloué, comme au Titelberg (Metzler 1983).

Contrairement à ce qui avait été écrit dans *Lunula XIII* (Delye 2005 : 143), le *murus gallicus* de Pont-de-Bonne appartient au type *Avaricum*, c'est-à-dire un rempart à poutrage interne cloué avec mur de parement externe et rampe interne. Le mur en pierres de grès, posées à sec (fig. 2 : 4), fait partie de la dernière phase d'occupation du site à l'époque médiévale.

#### Comparaison avec des structures connues

L'architecture du rempart de Pont-de-Bonne s'apparente à celle de Lompret (tab. 1; Cahen-Delhaye & Jadin 1990) :

- traversines longues de 3 m;
- distance équivalente entre les traversines;
- dans la figure 5 de l'article d'A. Cahen-Delhaye et d'I. Jadin (1990), il est possible de repérer trois poutres parallèles au mur de front. Une première située derrière le parement et deux autres au cœur du massif. La longrine centrale est décentrée vers l'arrière et distante d'un mètre par rapport à la poutre interne. Cette particularité existe aussi à Pont-de-Bonne.

Seul le nombre de fiches diffère. En effet, le poutrage du rempart de Lompret est

Site	Territoire	Surface	Hauteur entre les lits de poutre	Distance entre les traversines	Longueur des traversines	Distance entre les longrines	Longueur des fiches	Référence
Rouveroy	Nerviens	4 ha		1,6 m	6,6 m	1-1,6 m	17,5-20 cm	CAHEN-DELHAYE 1982
Lompret	Nerviens	3 ha	30 cm	1,4-1,6 m	3 m		17-23 cm	CAHEN-DELHAYE & JADIN 1990
Pont-de-Bonne	Condruzes	4 ha	?	1,38-1,7 m	3 m	1-2,25 m	13,6-19,5 cm	
Titelberg	Trévires	43 ha		1,5 m	10 m	3,2-4,9 m	~15,5 cm	METZLER 1983

Tab. 1.

entièrement cloué et les fiches se trouvent quelquefois par paires.

La distribution des fiches au sein du rempart de Pont-de-Bonne et leur longueur moyenne trouvent certaines similitudes avec la 4<sup>e</sup> phase du rempart du Titelberg (Metzler 1983). Les poutres sont clouées à l'avant et au sommet.

### Matériels archéologiques associés et essai de datation

Peu de matériel figure au sein du remplissage du mur gaulois et seules les fiches en fer sont représentatives de La Tène D (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.). Plusieurs tessons, généralement de petite taille, sont présents et aucun profil ou ébauche de profil n'est reconstituable. Quelques bords de vases grossiers et un fragment de panse « éclaboussée » permettent d'attribuer cette céramique à l'âge du Fer. D'autres tessons, différents quant au dégraissant principalement, sont attribuables au Néolithique moyen, ainsi que des artefacts en silex (déchets de taille, outils). Ces pièces proviennent de l'intérieur du site et ont été intégrées dans le rempart lors de sa construction.

Le *murus gallicus* scelle une couche plus ancienne (fig. 2 : 7). La présence au sein de celle-ci d'un grand nombre de charbons de bois nous a permis de réaliser une datation par AMS (Beta-209868 : 2240 ± 40 B.P.). La calibration à 1σ donne deux plages chronologiques : 380-350 cal BC et 310-210 cal BC; à 2σ : 390-190 cal BC, donc approximativement une datation entre les IV<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles avant J.-C. La céramique recueillie dans ce niveau est de deux types. Le premier, dont le dégraissant est soit organique, soit du quartz en grande quantité, appartient à des vases du Néolithique moyen. Le second correspond à des vases protohistoriques, de facture grossière pour la plupart, et dont la datation est malheureusement imprécise.

Certains fragments de céramique peuvent néanmoins être datés. Il s'agit, par exemple, d'un fragment de coupe à bord festonné caractéristique de La Tène ancienne. La présence au sein de cette unité de tessons peints (rouge lie de vin) et très probablement tournés est assez intéressante. En effet, ce genre de récipient est mal connu chez nous, surtout en contexte d'habitat. Ce type de décor couvrant de peinture rouge lie de vin se rencontre en Belgique dans la nécropole du *Bourzi* à Neufchâteau sur deux récipients : une écuelle de la tombelle III-3 et un gobelet « caliciforme » de la tombe à

char II-1, tous deux datés du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (Cahen-Delhay 1997). En France, par exemple, un vase balustre de la tombe 8/1963 de la nécropole de Dormans « Les Varennes » (Marne) présente également un engobe rouge sur presque toute la surface du récipient (Charpy & Roualet [éds] 1987 : 83, n° 97). Les vases peints en rouge perdurent jusqu'à La Tène finale et au Gallo-Romain précoce. D'après J.-J. Charpy, ces tessons sont datables de La Tène finale et la présence d'un double décor plastique sur l'un des tessons plaide, en l'état de la connaissance, pour une production allemande (Rhénanie Palatinat ?) et non champenoise (J.-J. Charpy comm. pers.). Il faut également souligner la présence d'une perle en pâte de verre bleu foncé dont le décor est formé de trois lignes parallèles de verre rapporté (blanc, jaune et turquoise). Cette perle, en forme de tonnelet, est assez particulière et les comparaisons sont rares. Les filets rapportés jaunes et blancs sur les bracelets en verre apparaissent à La Tène C1b (215/175 av. J.-C.) et perdurent jusqu'à La Tène C2/D (175/50) (Gebhard 1989).

La présence, au sein de cet ensemble, d'un fragment de coupe à bord festonné, fossile directeur de La Tène ancienne I, semble étonnant alors que le reste du matériel date plutôt de La Tène finale. Il se peut qu'un niveau de La Tène ancienne existe sur le site mais on retrouve aussi, en nombre anecdotique, des coupes à bord festonné jusqu'à La Tène finale (Lambot 1988).

Des objets, conservés au Musée communal de Huy et provenant de prospections au détecteur à métaux, ont été publiés dans la revue *Amphora* (Doyen *et al.* 1983) et sont susceptibles d'affiner la chronologie du site malgré l'absence de contexte stratigraphique. Il s'agit en particulier de deux monnaies en argent. La première, au « personnage assis » (poids : 1,87 g.), aurait été frappée au Marberg par les Trévires. Une de ces monnaies a été trouvée dans les fossés d'Alésia. Sa frappe est antérieure à 52 av. J.-C. (Scheers 1976). Il existe une autre série de ce type dont le poids moyen est de 1,59 à 1,5 g. et frappée au Titelberg. Cette série serait postérieure à la guerre des Gaules. L'autre, une monnaie inspirée de la République romaine, est attribuée aux Éduens. Son émission est située entre 90 et 52 av. J.-C. (Scheers 1969 : 95-97). Il faut ajouter à ce lot une fibule de type de Nauheim, fossile directeur de La Tène D1.

La datation de cette couche (7) et du rempart à la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. nous semble justifiée. La stratigraphie montre qu'il existait, à La Tène finale sur le « Rocher du Vieux Château » un habitat ouvert avant l'édification du rempart.

## Bibliographie

- ARNOULD G. & DE RADIGUÈS, 1872. Notice sur Hastedon. In : *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique*, 6<sup>e</sup> session, Bruxelles, p. 318-326.
- CAHEN-DELHAYE A., 1982. Découverte d'un « murus gallicus » à Rouveroy. In : *Archaeologia Belgica* 247, p. 55-59.
- CAHEN-DELHAYE A., 1997. *Nécropole de La Tène à Neufchâteau-le-Sart*. Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, Monographie d'archéologie nationale 10, 110 p.
- CAHEN-DELHAYE A. & JADIN I., 1990. La place forte de Lompret (sud du Hainaut belge). In : G. LEMAN-DELERIVE (coord.), *Les Celtes en France du Nord et en Belgique, VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.* Catalogue de l'exposition de Valenciennes. Bruxelles, Crédit communal, p. 51-55.
- CHARPY J.-J. & ROUALET P. [éds], 1987. *Céramique peinte gauloise en Champagne du VI<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.* Épernay, catalogue d'exposition.
- DELYE E., 2005. Découverte d'un *Murus gallicus* à Pont-de-Bonne (Modave, province de Liège). In : *Lunula* XIII, p. 141-143.
- DOYEN J.-M., LOUMAYE G. & WARMENBOL E., 1983. Matériel de l'âge du Fer découvert au « Vieux Château » de Pont-de-Bonne. In : *Amphora* 33, p. 2-17.
- FICHTL St., 1997. Le *murus gallicus* de l'oppidum médiomatrique du Fossé des Pandours (Col de Saverne, Bas-Rhin) : fouille 1995-1996. In : *Cahiers alsaciens d'archéologie et d'histoire* 40, p. 33-56.
- GEBHARD R., 1989. Le verre à Manching : données chronologiques et apport des analyses. In : M. FEUGÈRE (dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*. Montagnac, Éditions Monique Mergoïl, p. 99-106.
- LAMBOT B., 1988. Les coupes à bord festonné du Bassin parisien et du Nord de la France. In : *Bulletin de la Société archéologique champenoise* 81(2), p. 31-83.
- METZLER J., 1984. Fouilles du rempart de l'oppidum trévire du Titelberg (Grand-Duché de Luxembourg). In : A. CAHEN-DELHAYE, A. DUVAL, G. LEMAN-DELERIVE & P. LEMAN (éds), *Les Celtes en Belgique et dans le nord de la France. Les fortifications de l'âge du Fer*. Actes du 6<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Bavay et Mons, Revue du Nord, numéro spécial hors série, p. 189-205.
- SCHEERS S., 1969. *Les monnaies de la Gaule inspirées de celles de la République romaine*. Leuven, Universiteit Leuven, werken op het gebied van de geschiedenis en de filologie, 5de reeks, deel 6, 212 p. (+ cartes et planches).
- SCHEERS S., 1977. *Traité de numismatique celtique. T. II, la Gaule-Belgique*. Paris, Les Belles Lettres (Annales littéraires de l'Université de Besançon 195), 986 p.